



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Chiffres-clefs du budget 2022

UN BUDGET EN HAUSSE POUR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

En 2022, l'État poursuit le réarmement de ses politiques régaliennes en donnant davantage de moyens humains à ses administrations. Pour le ministère de l'Intérieur, cela se traduit par la **création de 2 176 emplois, dont la dernière étape de la réalisation du plan de recrutement de 10 000 policiers et gendarmes.**

Le budget global du ministère de l'Intérieur progressera ainsi de **1,5 Md€**, avec la traduction du « Beauvau » de la sécurité.

Chiffres clés du PLF 2022 du ministère de l'Intérieur :

20,860

milliards en crédits de paiements pour le PLF 2022

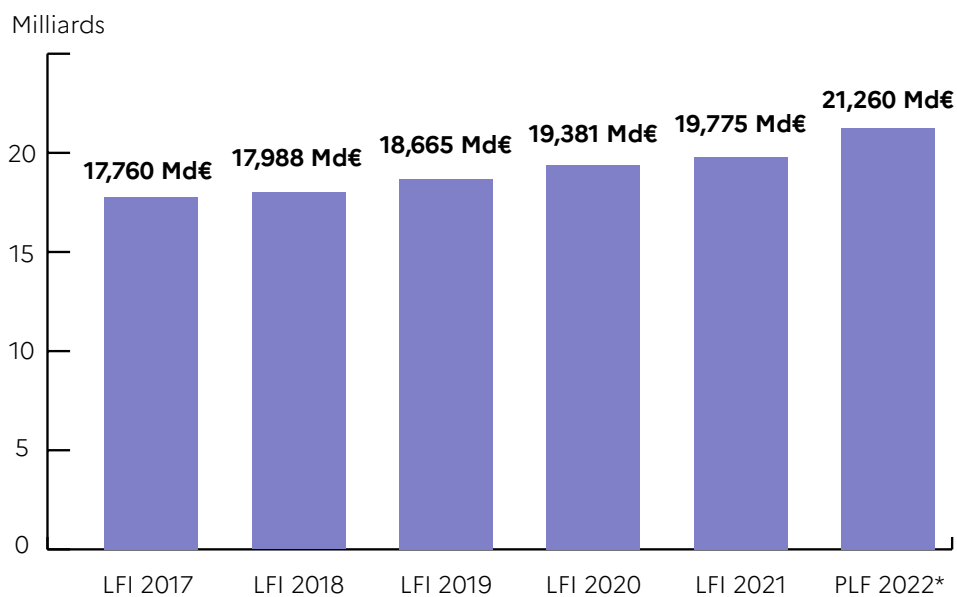
21,260

milliards en crédits de paiements, en prenant en compte le plan de relance

+ 1,485

milliards d'augmentation par rapport à 2021

Cette augmentation s'inscrit dans une hausse tendancielle des budgets pour le ministère de l'Intérieur ces dernières années.



* prenant en compte le plan de relance

La composition interne par mission des crédits de paiement du ministère de l'Intérieur pour 2022 est la suivante (hors CAS) :

Mission administration générale et territoriale de l'État (AGTE)

3 803 M€

Mission sécurités

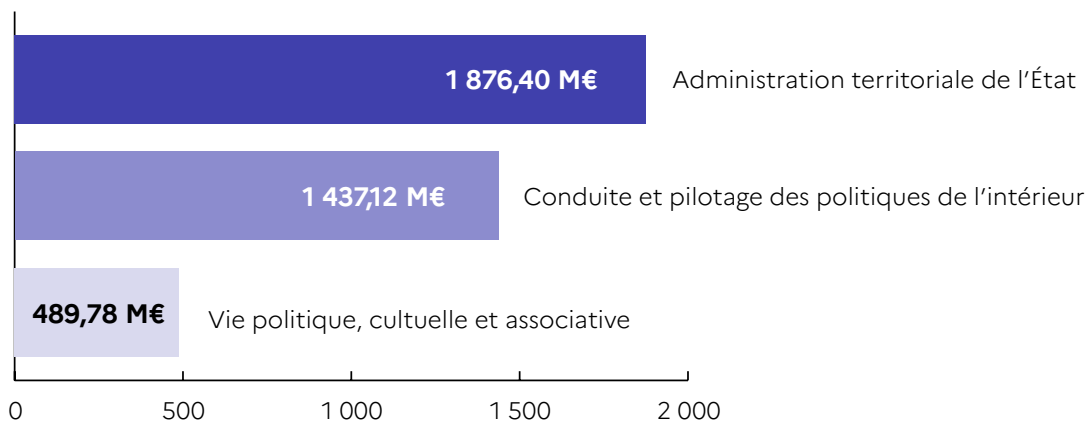
14 934 M€

Mission Immigration, asile et intégration

1 916 M€

= 20 653 M€

**MISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE DE L'ÉTAT (AGTE) :
3803,31 MILLIONS D'EUROS**



La mission « Administration générale et territoriale de l'État » (AGTE) participe à la mise en œuvre de trois responsabilités du ministère de l'intérieur : garantir l'exercice des droits des citoyens dans le domaine des grandes libertés publiques, assurer la présence et la continuité de l'État sur l'ensemble du territoire de la République, notamment par le réseau des préfetures et des services déconcentrés de l'État, et mettre en œuvre, au plan local, les politiques publiques nationales.

– La mission poursuit en 2022 son objectif de modernisation de l'action publique tant dans son organisation que dans ses moyens, afin d'améliorer la qualité des services rendus aux citoyens.

- À cet égard, un effort budgétaire significatif est à nouveau réalisé avec une augmentation de **0,2 Md€ des crédits de la mission et 0,2 Md€ en provenance de la mission « Plan de relance »**.
- La mission AGTE porte aussi le financement de nombreux projets numériques au bénéfice des forces de sécurité intérieure. En 2022, on relève le financement du Réseau radio du futur, le développement du système d'information France-Alerte au bénéfice de la sécurité civile ou encore le développement d'une application mobile permettant aux citoyens d'effectuer les démarches en ligne sur une plateforme unique, notamment pour des signalements de faits en ligne, pour déposer plainte ou faire une demande de procuration.

Évolutions prévues pour 2022

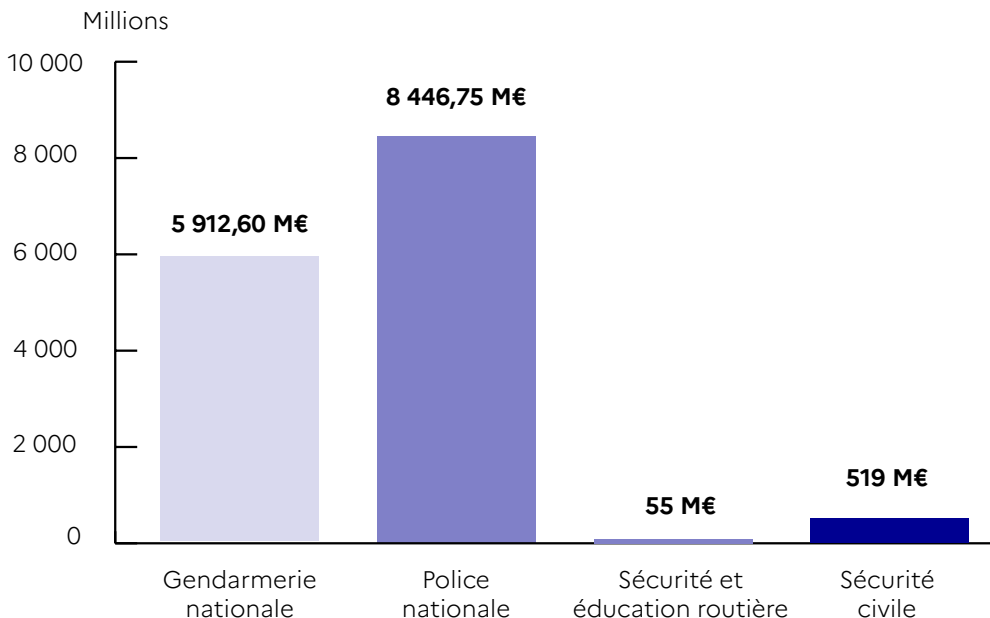
Le premier objectif poursuivi par la mission est le renforcement de l'administration territoriale de l'État. Pour la deuxième année consécutive, **les effectifs des préfetures, sous-préfetures et secrétariats généraux communs seront maintenus au même niveau** afin de soutenir l'administration déconcentrée et renforcer son action de proximité au cœur des territoires.

Par ailleurs, conformément aux engagements pris lors du 6^e comité interministériel de la transformation publique de juillet 2021, le recrutement auprès des préfets de 23 experts de haut-niveau et directeurs de projet permettra de renforcer l'expertise et l'ingénierie dans les territoires afin d'accompagner les grands projets structurants au niveau local. 650 apprentis seront également recrutés dans le cadre du plan **« 10 000 jeunes »**, dont 400 au sein des préfetures. Des réductions d'effectifs seront réalisées au sein des administrations centrales du ministère.

Le programme 354 « Administration territoriale de l'État » poursuit son action de modernisation de l'action publique. La modernisation numérique du ministère sera également poursuivie en 2022. Afin de financer un ensemble de projets stratégiques (identité numérique, refonte du système d'immatriculation des véhicules), l'Agence nationale des titres sécurisés bénéficiera d'un relèvement du plafond des taxes qui lui sont affectées à hauteur de 35 M€. Enfin, les crédits de la mission permettront de contribuer au financement des priorités du ministère, avec notamment la poursuite de la rénovation du parc immobilier.

En 2022, **le financement des élections présidentielle et législatives** justifie une hausse des crédits de la mission à hauteur de 71 M€. Le programme 232 se recentre par ailleurs autour de la « Vie politique » avec un transfert de ses composantes culturelle et associative vers le programme 216, qui rassemble les moyens transverses centraux et les fonctions de pilotage du ministère de l'intérieur.

MISSION SÉCURITÉS : 14 934 MILLIONS D'EUROS



La mission « Sécurité » concourt aux actions du ministère de l’Intérieur visant à assurer la sécurité intérieure, prévenir et lutter contre le terrorisme, poursuivre l’effort contre toutes les formes de délinquance, garantir la protection des Français, maintenir les capacités de gestion de crise et intensifier la lutte contre l’insécurité routière.

Un effort budgétaire très important est réalisé en 2022 au profit de la sécurité des Français.

Annoncé par le Président de la République, le « Beauvau de la sécurité » a débouché sur des moyens inédits, et ce dès 2022 dans l’optique de moderniser les équipements quotidiens des forces de l’ordre, d’améliorer leur formation initiale et continue, de permettre une meilleure prise en charge des victimes et de lancer un plan ambitieux pour l’investigation.

L’augmentation de 0,8Md€ des crédits, qui permettra d’engager la mise en œuvre du Beauvau de la sécurité, sera par ailleurs complétée de 0,2Md€ de crédits budgétés sur la mission « Plan de relance », **soit une progression totale d’un milliard d’euros pour les sécurités en 2022.**

Conformément aux engagements présidentiels, le plan de création de **10 000 emplois supplémentaires sur le terrain, au profit de la police nationale et gendarmerie nationale sera atteint en 2022.**

Évolutions prévues pour 2022

Les moyens pour préserver la sécurité des Français sont renforcés. Pour faire face à toutes les menaces, à l’image des nouvelles frontières de la délinquance ou des violences intrafamiliales, et aux besoins importants en matière de sécurité intérieure, les moyens de la police et de la gendarmerie nationales sont à nouveau accrus en 2022.

Sur la durée du quinquennat, grâce au plan de créations de 10 000 policiers et gendarmes, **chaque circonscription de police connaîtra une progression de ses effectifs**. Les recrutements permettront de renforcer la présence des forces de l'ordre pour lutter contre la délinquance du quotidien et les trafics de stupéfiants. Ils permettront d'armer les dispositifs prévus notamment au bénéfice des territoires prioritaires de la sécurité du quotidien et des quartiers de reconquête républicaine.

Afin de moderniser et optimiser l'action des forces de sécurité, les crédits dédiés aux équipements et aux investissements prévus dans le PLF, pour partie au sein de la mission « Plan de relance », contribuent au rattrapage des besoins constatés au cours des dernières années. Les forces de sécurité intérieure verront ainsi leurs équipements modernisés, avec notamment la **généralisation des caméras piétons et la poursuite du plan de renouvellement du parc de véhicules**.

S'agissant de **la sécurité civile**, les moyens consacrés aux équipements contre les risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC) sont renforcés et la disponibilité des moyens aériens sera assurée par le renouvellement de marchés de maintien en condition opérationnelle de ses avions et hélicoptères. Les moyens immobiliers sont également renforcés, avec l'engagement de projets d'envergure tout en priorisant la rénovation du patrimoine existant sur les constructions nouvelles.

La réhabilitation des commissariats, des casernes de gendarmerie ou des bases de la sécurité civile contribuera directement à l'amélioration des conditions de travail des agents.

Des **projets numériques structurants** portés par la police nationale seront en outre financés et permettront notamment de répondre aux enjeux sécuritaires à venir, y compris dans le cadre de l'organisation prochaine en France de grands événements (coupe du monde de rugby en 2023, Jeux Olympiques et paralympiques de 2024).

Les actions en faveur de **la sécurité routière** bénéficieront d'une progression de crédits, en particulier pour l'acquisition de kits de dépistage de stupéfiants.

+ 1,2 Md€

entre la LFI pour 2017
et la LFI pour 2021

La masse salariale de la mission « Sécurités » a augmenté de plus de 1,2 Md€ entre la LFI pour 2017 et la LFI pour 2021 du fait, d'une part, de la réalisation du plan de recrutement de 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires entre 2018 et 2022 et, d'autre part, des mesures de revalorisation des carrières et des rémunérations liées aux deux protocoles conclus avec les représentants de la police et de la gendarmerie en 2016 et 2018. La police bénéficie également, depuis 2020, d'une enveloppe annuelle de 27 M€ au titre de l'indemnisation des heures supplémentaires.

Équipements des forces de sécurité intérieure :

Véhicules

11 000

véhicules

Les investissements s'axeront sur la poursuite du plan de renouvellement des véhicules légers, véhicules lourds, véhicules blindés et de maintien de l'ordre. La cible d'acquisition est établie à **11 000 moyens mobiles** pour les deux forces police et gendarmerie.

Immobilier

Le lancement de grands chantiers et une remise à niveau pour l'immobilier de la police et de la gendarmerie représentent une hausse du **budget immobilier de + 1 85,1 M€ (dont 54,1 M€ en relance) pour la Police nationale et + 95,4 M€ (dont 44,1 M€ en relance) pour la Gendarmerie nationale.**

+ 1 85,1 M€

Hausse du budget
immobilier

L'immobilier comprend notamment un plan « **poignées de porte** » pour **50 M€ en 2022 (25 M€ pour chaque force), l'amélioration de l'accueil et de la sécurisation dans les brigades et les commissariats : 24 M€ pour la Police nationale** (dont 20 M€ sur le plan de relance et 4 M€ issus du Beauvau de la sécurité) et **15 M€ pour la Gendarmerie nationale** (hors Beauvau de la sécurité et plan de relance), ainsi que le financement de grands chantiers de la Police et de la Gendarmerie tels que l'Hôtel de police de Nice, l'école de police d'Oissel, le GIGN à Satory, le commissariat de Valenciennes, des investissements à Marseille pour la Police, l'académie de police, la caserne de Balma Toulouse, l'EOGN de Melun, un stand de tir nouveau pour la police ainsi que la remise à niveau de la maintenance lourde pour les commissariats (+ 5M€).

Équipements

+ 29,8 M€

pour la Police
nationale

Le budget de matériel et d'équipement augmente de **+ 29,8 M€ pour la Police nationale et de + 20,2 M€ pour la Gendarmerie nationale.** S'agissant de la police, il est prévu une nouvelle tenue pour les policiers dont des polos et des calots qui seront livrés en 2022. Pour les deux forces, la hausse des crédits permettra notamment l'acquisition de gilets pare-balles, de housses tactiques modulaires, 3 400 tenues non feu supplémentaires et 26 000 doubles écrans...

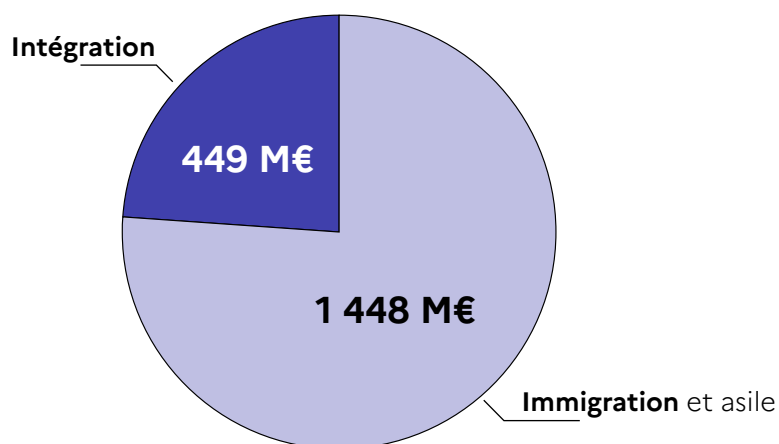
+ 20,2 M€

pour la Gendarmerie
nationale

Des dépenses nouvelles en matière de numérique auront lieu notamment pour assurer la poursuite du déploiement des **caméras-piétons**, permettant de disposer d'une caméra par agent sur la voie publique (**9 000 commandées en plus en 2021 pour atteindre les 30 000 ; et 32 000 supplémentaires en 2022**), l'équipement en **terminaux NEO (319 000 tablettes et smartphones) et 3 000 terminaux Ubiquity.**

Les mesures retenues en Comité interministériel de la sécurité routière de janvier 2018 ont été mises en œuvre. Notamment en raison des mesures de confinement, en 2020, la mortalité routière en métropole a été inférieure au minimum historique de 1 925 alors qu'on comptait 50 fois moins de véhicules.

MISSION IMMIGRATION, ASILE ET INTÉGRATION : 1 916 MILLIONS D'EUROS



La mission « Immigration, asile et intégration » porte les crédits (hors dépenses de personnel) de la direction générale des étrangers en France (DGEF), avec trois grands axes d'action: la gestion des flux migratoires, l'intégration des étrangers en situation régulière, notamment des réfugiés, et l'accueil et l'examen de la situation des demandeurs d'asile. La prise en charge des demandeurs d'asile en instance représente près des deux-tiers des crédits de la mission.

Deux opérateurs contribuent à la mise en œuvre de cette politique :

l'Office français de l'immigration et de l'intégration (**OFII, 257M€, 1187 ETPT**) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (**OFPRA, 93M€, 1 003 ETPT**).

Le PLF pour 2022 prévoit la création de 800 nouvelles places de centres provisoires d'hébergement (CPH) pour les réfugiés les plus vulnérables.

Pour lutter contre l'immigration irrégulière, le budget du ministère poursuit l'effort en faveur du développement des capacités des centres de rétention administrative (CRA). Il consolide enfin les ambitions du quinquennat en matière d'intégration, à travers le lancement du programme AGIR, dédié à l'accompagnement des réfugiés.

Évolutions prévues pour 2022

Les crédits de la mission « **Immigration, asile et intégration** » progressent de **3 % (+ 58 M€) en 2022** par rapport à la loi de finances pour 2021. Cette hausse, à laquelle s'ajoute une enveloppe de 16 M€ sur la mission « Plan de relance », permettra de conforter les ambitions portées depuis le début du quinquennat.

800 places de centres provisoires d'hébergement (CPH) seront créées temporairement sur la mission « Plan de relance » pour améliorer la prise en charge des réfugiés les plus vulnérables. En outre, **1 500 places de centres d'accueil et d'examen des situations (CAES) et 3 400 places de centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA)** pourront être ouvertes à la mi-année si l'évolution des dépenses d'allocation aux demandeurs d'asile (ADA), dont le niveau demeure soumis à des aléas, n'excède pas les prévisions.

Le PLF pour 2022 consolide la dynamique engagée en début de quinquennat avec la poursuite d'un plan ambitieux d'ouverture de places en centre de rétention administrative (CRA). **6 M€ seront par ailleurs consacrés à l'externalisation de certaines tâches en CRA**, permettant de libérer des postes actuellement occupés par des fonctionnaires de police pour les redéployer sur d'autres missions régaliennes de terrain.

Afin de renforcer les mesures en faveur de l'intégration des réfugiés, un nouveau programme d'accompagnement global individualisé pour les réfugiés (AGIR) sera lancé en 2022 par le ministère de l'Intérieur. Il prendra en compte les différents volets de l'intégration des réfugiés. Comme le prévoit la loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France, sur la base d'une application progressive, le contrat d'intégration républicaine (CIR) sera par ailleurs mis en œuvre à Mayotte, avec de nécessaires aménagements, pour un coût prévisionnel de **6 M€, permettant notamment à l'OFII de renforcer ses moyens humains.**